

AFFAIRE N° 15 - Construction de 2 classes maternelles à Saint-François,  
Chemin Baptisto.

- Approbation du dossier technique
- Autorisation de lancer l<sup>1</sup> appel d<sup>1</sup> offres

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 21/4/78, vous avez approuvé à l<sup>1</sup> unanimité le programme de construction de 2 classes maternelles à Saint-François Chemin Baptisto.

Ce projet étant actuellement terminé, afin de permettre le démarrage de cette opération, je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d<sup>1</sup> approuver le dossier technique
- de m<sup>1</sup> autoriser à lancer l<sup>1</sup> appel d<sup>1</sup> offres et en cas de résultat infructueux à traiter avec l<sup>1</sup> entreprise présentant la proposition la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames, et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L<sup>1</sup> UNANIMITE